

JO Alpes 2030 : entre démissions, tensions et dissensions, le chemin de croix du projet français

Jean-Julien Ezvan et Cédric Callier, envoyés spéciaux à Bormio et Anterselva

RÉCIT - Miné par les divisions, le comité a reconnu ce mercredi des «désaccords insurmontables» à sa tête. Il laisse éclater au grand jour ses divergences stratégiques et humaines en offrant une triste image sur la scène internationale. Pourtant, le temps presse.

Mardi 3 février, à Milan. Tirée à quatre épingles et armée de sourires de façade, la délégation d'Alpes françaises 2030 défile devant les membres du Comité international olympique. Un passage obligé. Une mise en scène. Le discours est récité à la virgule près, la connivence et la confiance sont surjouées quand [dans les coulisses les tiraillements, le ressentiment](#) et les dissensions se multiplient au quotidien, polluent la vie du projet et de ceux qui le portent depuis des semaines. Avec, illustration de la situation délétère, des démissions en cascade. À des postes clés : Anne Murac, directrice des opérations (le 9 décembre), Arthur Richet, directeur de la communication (le 23 janvier), Bertrand Méheut, président du comité des rémunérations (le 2 février).

Avant l'information révélée ce mardi par *Le Parisien*: Cyril Linette ([en froid avec Edgar Grospron](#)), le président du comité d'organisation, depuis de longues semaines) ne sera bientôt plus le directeur général du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Alpes françaises 2030. Ce mercredi, le Comité d'organisation n'a pas voulu acter son départ mais confirmé l'existence de «désaccords insurmontables» entre Cyril Linette et Edgar Grospron. Selon nos informations, aucune décision ne sera prise avant le 22 février. Une nouvelle organisation pourrait être annoncée le 19 mars.

Linette devrait quitter son poste de directeur général

Ce départ précipité, s'il se confirme, interviendrait neuf mois seulement après sa nomination. Alpes 2030 a plongé dans [une crise qui ne tait plus son nom](#). Après ce nouveau coup de théâtre, il est difficile d'en imaginer la sortie. À qui le tour ? Edgar Grospron, qui cristallise les critiques, est-il toujours l'homme de la situation ?

La tragi-comédie se déroule sous le regard interloqué des membres du CIO, concentrés sur la réussite sportive et économique des JO de Milan-Cortina, avant de mener les tractations logistiques et commerciales en vue des JO d'été 2028 de Los Angeles. Les JO d'hiver 2030 ne sont, pour l'instant, pas une préoccupation majeure dans leurs radars mais l'image présentée qui chaque jour se dégrade commence à faire froncer les sourcils des cardinaux de Lausanne.

Armand de Rendinger, expert du mouvement olympique, auteur de nombreux livres, dont *La Cuisine olympique* (Éditions Temporis), éclaire : « *Si on ne se bouge pas les fesses dans l'organisation et dans les prises de décision, cela peut devenir grave. S'ils continuent à procrastiner sur les dossiers majeurs, il faudra vraiment s'inquiéter. Dans les trois mois qui viennent, il faut véritablement prendre les décisions qui s'imposent en matière de gouvernance de ce projet. Qui fait quoi ? Qui est maître du jeu entre le monde sportif et le monde politique ? Entre le monde local et le monde national ? Quel va être le projet pour que se crée un mouvement, si ce n'est un mouvement d'adhésion, un mouvement qui contrecarre tous les gens qui vont s'opposer systématiquement, qui ne croient pas à la possibilité de l'héritage de ces Jeux ? C'est au printemps que tout doit être arrêté. C'est d'autant plus compliqué pour Alpes 2030 que nos amis américains à Salt Lake City (cadre des JO d'hiver 2034, NDLR), dans l'Utah, peuvent les organiser demain matin.* »

Procrastination

Face à la puissance organisationnelle, Alpes 2030 expose une instabilité malade déconnectée d'un monde olympique qui va vite. Un bureau exécutif d'Alpes 2030 est prévu le 19 mars. Avec quelles têtes d'affiche ? Quelles avancées ? Quel projet ? Dans les entrailles des JO, le contraste est saisissant entre la délégation de Paris 2024, humble, unie derrière Tony Estanguet, effacée, arpentant sans relâche, jour et nuit, les coursives des Jeux de Tokyo en 2021 à la recherche des détails, et celle d'Alpes 2030, désunie, frondeuse, dépassée, surprise par l'urgence, aux messages inaudibles, à la ligne illisible. Tous les comités d'organisation (et celui de Milan-Cortina pour les JO 2026 n'y a pas échappé) ont, par le passé,

connu des problèmes de gouvernance.

Plus ou moins profonds. Plus ou moins longs. Plus ou moins dévastateurs. Le projet Alpes 2030, figé, divisé, toujours dans l'attente de la carte des sites, du budget alloué, inquiète. L'échéance des élections municipales pourrait voir surgir de nouveaux débats mais, sans attendre, fruit d'une parfaite désunion, le comité d'organisation se saborde. Un triste spectacle dans un monde ouaté. L'univers olympique est un monde de silences. Les feuilles de route sont claires, le reste est [un contre-la-montre effréné](#) avec des responsabilités partagées. Les JO sont une mécanique de haute précision avec de puissants ressorts politiques, économiques, stratégiques, médiatiques. Olympiques. Les attermoissements, les retards, les dérapages peuvent se payer cher. Très cher.

Alpes 2030 paie sûrement le prix de l'inexpérience, de l'inconséquence. Le dossier a été trop vite et trop mal ficelé. En juillet 2023, la France se déclarait candidate, profitant d'une fenêtre favorable (et de la volonté de Thomas Bach, ancien président du CIO, d'attribuer de nombreux JO avant son départ, en 2024). Et déposait, tout sourire, le dossier en novembre 2023. Avant, en juillet 2024, d'obtenir dans l'euphorie le droit d'organiser les quatrièmes JO d'hiver dans l'Hexagone, après Chamonix 1924, Grenoble 1968 et Albertville 1992. Une victoire express. Du jamais vu dans l'histoire olympique récente. En replongeant dans la genèse de l'attribution des JO 2030, Armand de Rendinger souligne : « *Le ver était dans le fruit depuis la manière dont les Jeux ont été attribués à la France, aux Alpes. Avec Macron disant : « On va faire la décennie olympique, 2020-2030, en France, ça va être extraordinaire » et, derrière, les régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui sont montées au créneau et se sont approprié le dossier. Quand vous regardez toutes les communications qui ont été faites, les politiques étaient sur scène. »*

Avant, sur une route déjà encombrée d'obstacles, d'avancer au mépris des us et coutumes, de commettre des impairs (comme l'implantation du siège du Cojop dans la banlieue de Lyon), de nourrir les polémiques et les griefs, de faire de Val d'Isère, la « Mecque des sports d'hiver », un fardeau et de ratiociner. Inlassablement. Étourdis par une éternelle querelle d'ego. Un équilibre bien difficile à établir entre deux régions porteuses quand demeurent toujours en suspens le projet de patinoire à Nice pour le patinage artistique et le hockey sur glace, la liste des sports additionnels, l'anneau de vitesse (confié à l'Italie, à Turin, ou aux Pays-Bas, à Heerenveen)...

Timothy Loubineaud, leader du patinage de vitesse (longue piste), grince : « *La piste de Milan est une infrastructure éphémère très jolie, de très bonne qualité. [Le travail qui a été fait ici est exceptionnel](#). C'est aussi la preuve qu'une patinoire éphémère, ça ne demande pas énormément de sacrifices ou de difficultés. Si on pose la question aux biathlètes : « Est-ce que cela vous plairait de concourir en Suisse, par exemple, les épreuves de biathlon ? », je pense que la réponse sera unanime... Tout est faisable, tout est possible, il faut juste que ceux qui sont dans les bureaux prennent des décisions pour un sport, pour un pays, pour une olympiade. On a toujours cette fierté, cet ego français. Comment les autres pays nous regarderont en sachant qu'on n'aura pas été capables d'organiser une épreuve ? »*

Martin Fourcade, que l'Élysée avait imaginé comme le « Tony Estanguet des montagnes », a, il y a un an pile, refroidi par l'emprise politique, fini par renoncer à être la figure du projet. « *Aujourd'hui, Alpes 2030 n'est incarné par personne. Grosiron qui fait de grands discours sur « la montagne sera plus belle demain », pourquoi pas, c'est séduisant, mais cela ne peut marcher que si vous avez la logistique qui suit derrière »*, grimace Armand de Rendinger, avant de confier : « *Je ne peux pas penser que Macron voie ce qui se passe actuellement d'un bon œil, étant donné qu'il a été à la manœuvre, en accord avec Thomas Bach, pour que les Jeux aient lieu dans les Alpes parce qu'il considère que l'olympisme crée un mouvement. Paris 2024 l'a montré. Donc, je pense qu'il ne peut pas ne pas intervenir. »*

Apprendre de Paris 2024

Les échanges, les appels et les textos se sont, ces dernières heures, multipliés entre les acteurs et les décideurs. Pour arrêter de dilapider le crédit, tenter de trouver les solutions pour restaurer la stabilité, mener à bien le tentaculaire projet imaginé du Grand Bornand à Nice. Renaud Muselier, président du conseil régional Alpes-Côte d'Azur, ne veut pas se départir de son optimisme et rappelle : « *On a un comité interministériel qui fait avancer les choses. On a une Solideo (établissement public en charge de piloter la réalisation des infrastructures nécessaires) qui fonctionne, qui a engagé les marchés sur les sites et qui se démultipliera au lendemain des élections municipales avec les élus locaux. On a vu aussi que la question de Val d'Isère s'est débloquée (le conseil municipal a voté en faveur de son inscription sur la carte, s'engageant à « mobiliser les moyens de la commune »). Tout cela va donc plutôt pas mal. Maintenant, c'est vrai qu'à côté de cela, il y a ce débat permanent autour du Comité d'organisation, avec un certain parasitage à ce niveau-là.*

Mais après Milan, je suis convaincu que nous serons en ordre de marche. »

Avant de revenir sur la différence fondamentale avec Paris 2024 : *« Il y a eu un vrai savoir-faire, de vraies compétences, sauf que pour 2030, ce ne seront pas du tout les mêmes Jeux. Les JO 2024 se sont déroulés essentiellement à Paris, avec un budget globalement illimité. Les JO 2030, eux, se dérouleront sur plusieurs sites à différents endroits, avec des territoires très différents. Le savoir-faire Paris 2024 se heurte à la difficulté de devoir s'adapter à ces territoires. »*

Jamais le CIO n'a retiré une attribution des JO, même si les problèmes rencontrés ont parfois été colossaux jusque dans les ultimes instants précédant l'allumage de la flamme pour les JO d'été d'Athènes en 2004 ou de Rio de Janeiro en 2016. Mais, en dépit des vents mauvais, l'événement a fini par se tenir. Après des mois de sueurs froides. Pour les JO d'hiver 1976, prévus à Denver, un référendum avait été organisé pour savoir si le Colorado devait contribuer davantage. Et après trois ans de préparation, le verdict avait été négatif. Denver avait dû abandonner. Innsbruck, qui avait organisé les Jeux quatre ans plus tôt, en a repris l'organisation. Armand de Rendinger glisse : *« Le CIO peut, s'il le doit, intervenir. Pierre-Olivier Beckers-Vieujant (le président belge de la commission de coordination, qui avait déjà accompagné Paris 2024) leur a récemment dit : "Vous avez des problèmes, mais c'est l'heure de s'organiser correctement. Il faut arrêter..." »*

» **LIRE AUSSI** -[Pourquoi le hockey sur glace français se servira des JO 2026... comme tremplin pour les Alpes 2030](#)

La livraison des Jeux est d'une complexité infinie. Paris 2024 avait, dans sa construction, su s'allier les services étroits de l'État (notamment pour la sécurité) et avait embarqué des compétences étrangères (dès la phase de candidature). Une garantie qui n'a pas empêché les zones de friction ou les périodes de haute tension mais qui a permis d'afficher lisibilité et stabilité. Pour laisser courir les idées après avoir posé les fondations. Dans cet ordre.

En janvier, face aux soubresauts et aux inquiétudes autour d'Alpes 2030, une mission d'accompagnement dédiée à la nouvelle phase de la structuration a été lancée. Elle est menée par Étienne Thobois, le directeur général de Paris 2024. Il connaît les arcanes, les rouages. Il a l'expérience, connaît les réseaux, les acteurs clés. Pour identifier les besoins et cibler les manques. Ne plus perdre un instant dans un impitoyable calendrier olympique. À quatre ans des JO des Alpes 2030, Milan-Cortina d'Ampezzo offrait une tribune, une vitrine. L'occasion d'allumer la curiosité, de donner l'élan. L'espace a servi à un déballage rare. Dans ce tourbillon sans fin, les bonnes nouvelles existent pourtant, comme l'adoption la semaine dernière de la loi olympique. Mais l'écho des démissions assomme et dégrade.

Sur les pistes, sur la neige ou sur la glace, de Milan à Anterselva en passant par Bormio, après 2024 et avant 2030, l'équipe de France est observée sportivement durant les Jeux 2026. Les officiels tricolores espèrent être en mesure de protéger les athlètes du désordre ambiant, du marigot. La France, qui vise le [top 5 au tableau des médailles](#), brille notamment grâce à ses biathlètes quand circulent les rumeurs pour remplacer Cyril Linette, comme Jean-François Vilotte, actuel directeur général de la Fédération française de football.

Toujours dans l'attente de son premier partenaire premium, Alpes 2030, qui vise une cinquantaine de sponsors nationaux, ne peut plus faire l'économie d'une communication de crise. En espérant être en capacité de recoller les morceaux. Chaque mois, chaque semaine, chaque jour séparant des JO 2030 (du 1er au 17 février) comptent. Éric Monnin, ambassadeur de l'université Marie-et-Louis-Pasteur et directeur du Cérou (Centre d'études et de recherches olympiques universitaires), à Besançon, résume : *« Les Jeux de 2026 vont être un élément moteur. Les observateurs vont prendre plein d'informations, ils vont ramener ce drapeau (le 23 février, à Albertville, au lendemain de la cérémonie de clôture, à Vérone). Et je pense que là, ça va être l'élément déterminant pour créer une dynamique en France et autour de ces Jeux Alpes 2030... »*

Voir aussi :

[À 1500 jours des JO d'hiver de 2030, la chasse aux entreprises partenaires est ouverte](#)

[JO 2030 : après deux directeurs, le président du Comité des rémunérations s'en va](#)

[JO 2030 : la loi olympique qui facilite l'organisation des Jeux d'hiver a été adoptée au Parlement](#)

[Cet article est paru dans Le Figaro \(site web\)](#)

Illustration(s) :



JO Alpes 2030 : pourquoi l'organisation de ces jeux en France traverse une crise de gouvernance ?. *Figaro Live*

Note(s) :

Mise à jour : 2026-02-11 11:30 UTC +01:00

© 2026 Le Figaro. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20260210-LFF-1f106992-e763-6de0-889a-05de61b3ef49